

LE PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

**FICHE DE DÉCLARATION DE TRAVAUX D'URGENCE  
AU REGARD DE LA LOI SUR L'EAU**

**Identification du demandeur : MEDIAPAR**

Nom : MONTAUSIER

Prénom : Olivier

Adresse : 5, rue de Berne

Courriel : olivier.montausier@mediapar-immobilier.com

Téléphone : 67 300 SCHILTIGHEIM

Coordonnées du maître d'œuvre : ECA, 11 Bis rue de l'étang des Brosses – 70200 FRANCHEVELLE

**Adresse du projet :**

Commune : Joncherey (90 100)

Rue : Lotissement Les Clos des vergers (le long du ruisseau du Magny rue des Vergers)

**Désordres :**

Natures : Erosion de berges suite à des travaux de création de voirie le long du ruisseau du Magny,

Causes : ruissellement de l'eau dans le ruisseau, déstructuration de la berge lors de la création de la voirie du lotissement

Antériorité ( si connue): quelques mois

Fréquences : risque permanent, accentué à chaque averse

**Justification de l'urgence :**

Risques réels et important pour la sécurité des biens et des personnes:

Risque d'effondrement de la voirie dans le ruisseau emportant le réseau d'eau potable et le réseau d'éclairage. Possibilité de création d'embâcle ou d'obturation des buses générant des inondations

Les enjeux menacés : accès aux habitations / alimentation en eau potable des habitations / suppression de l'éclairage public / inondation des habitations

La fréquentation de la zone concernée : toutes les habitations desservies par la voirie du lotissement (environ 11 lots)

Le risque d'aggravement : en cas de pluies ou de passages répétés sur la voirie

Les solutions temporaires pour réduire le risque : création d'enrochement bétonné des berges coté voirie, et application d'une géogrille minérale coté habitation pour maintenir les berges

## Délais d'intervention envisagés :

Dates interventions : Juillet/aout 2017

Durée prévisible des travaux : 15 jours

## Nature des travaux :

Caractéristiques

(Description précise, mesures, longueurs, volumes, engins et matériaux utilisés ...) :

*La longueur à traiter est de : 120 ml*

*Hauteur de part et d'autre environ 1m*

*La surface de la berge à traiter côté de la voirie : environ 120 m<sup>2</sup>*

*La surface de la berge à traiter côté gauche environ 120 m<sup>2</sup>*

*Volume d'enrochement environ 60m<sup>3</sup> (120mètres de lg 1mètre de haut, 50cm d'épaisseur)*

*Il s'agira de créer un enrochement depuis le lit mineur du ruisseau jusqu'à l'épaulement de la bordure pour le maintenir coté voirie.*

*Dans un premier temps une fouille de largeur 50 à 60 cm sur une profondeur de 40 cm sera réalisée à la pelle mécanique au pied du ruisseau.*

*Cette fouille sera remplie de béton et les blocs de roche seront pris dedans pour ne pas risquer de nouveaux phénomènes d'érosion. Les blocs de roche seront également jointoyés avec du béton.*

*Coté habitation les secteurs ou la berge est déstabilisée, les pentes seront reprises avec les matériaux du site. Une géo grille / géo natte végétalisée avec des plantes hélophytes sera ensuite appliquée par-dessus, fixée avec des cavaliers.*

*Ebauche de travaux à réaliser (voir plan en annexe)*



*Pour la réalisation des travaux l'entreprise sera EUROVIA.*

*Une pelle sera utilisée depuis la voirie sans pénétration dans le ruisseau*

*Les matériaux à mettre en place seront identiques à ceux existants (matériaux d'enrochement type ballaste, non gélif,) les joints entre les blocs seront réalisés avec un mortier de ciment*

Mesures mises en œuvre pour réduire l'impact sur le milieu aquatique :

*Réalisation des travaux en période sèche*

*Mise en place d'une bâche imperméable en fond du ruisseau pour récupérer toutes les eaux de laitance du ciment*

*Installation d'un filtre à paille en fin de chantier en cas de crue*

*Utilisation de pelle fonctionnement à l'huile végétale bio*

**Les travaux retenus doivent répondre au principe de proportionnalité et**  
**« UNIQUEMENT » à l'urgence.**  
**Les travaux ultérieurs, plus conséquents, doivent faire l'objet d'un dossier loi sur l'eau**  
**« classique »**

Fait à Francheville

,le 21/06/2017



A retourner par courriel à : [bruno.stehlin@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:bruno.stehlin@territoire-de-belfort.gouv.fr)